

Mesure de sécurité

Avant de confier votre colis

Avant de confier vos biens à un inconnu, prenez le soin d'appliquer quelques mesures de sûreté :

1. Consultez les avis (feedback) laissés par les autres membres.
2. Privilégiez les covaliseurs les mieux notés.
3. Privilégiez les covaliseurs les plus expérimentés (nombre de publications et ancienneté).
4. Préférez les profils avec photo et vérifiez que la personne sur la photo est la même que celle à qui vous confiez votre bien.
5. Faites signer systématiquement l'attestation de remise d'objet pour acheminement (à télécharger ici). Cela prouve que vous avez confié vos biens au covaliseur.
6. Prenez en photo le passeport et la carte d'identité ou titre de séjour ainsi que le justificatif de voyage après signature de l'attestation.
7. Prenez en photo l'ensemble des objets à convoyer devant votre covaliseur avant de les lui confier.
8. Ajoutez le covaliseur à vos contacts (en cliquant sur le bouton prévu à cet effet depuis son profil sur le site) ou notez l'url de son profil pour pouvoir nous le fournir en cas de souci mais aussi pour revenir lui laisser une note et un avis une fois votre colis réceptionné et ainsi contribuer au bon fonctionnement du service.

De nouvelles fonctionnalités seront bientôt disponibles pour dématérialiser une grande partie de ce process. En attendant qu'elles soient disponibles, nous comptons sur votre bienveillance afin de sécuriser nos services. Une assurance vous sera également bientôt proposée afin de couvrir la perte éventuelle de vos biens.

Pour rappel, l'acheminement de vos biens résultant exclusivement de l'accord intervenu entre vous et votre transporteur, vous agissez sous votre seule et entière responsabilité. A ce titre, la réalisation effective du service de transport proposé par votre covaliseur et que vous acceptez ne saurait entraîner de responsabilité imputable à Covalitrans , sur quelque fondement que ce soit, le service proposé par le site étant uniquement un service d'intermédiation.

Avant d'accepter un colis

Avant d'accepter le colis d'un inconnu, prenez le soin de prendre quelques mesures de sûreté :

1. Vérifiez de fond en comble devant votre covaliseur le contenu du colis qu'il vous confie.
2. Faites signer systématiquement l'attestation de remise d'objet pour acheminement (à télécharger [ici](#)). Cela prouve que les objets que vous transporter vous ont été remis.
3. Prenez en photo le passeport et la carte d'identité ou titre de séjour après signature de l'attestation.
4. Prenez en photo l'ensemble des objets à convoier devant votre covaliseur avant qu'il ne vous les confie.
5. Ajoutez le covaliseur à vos contacts (en cliquant sur le bouton prévu à cet effet depuis son profil sur le site) ou notez l'url de son profil pour pouvoir nous le fournir en cas de souci mais aussi pour revenir lui laisser une note et un avis une fois le colis livré et ainsi contribuer au bon fonctionnement du service.

De nouvelles fonctionnalités seront bientôt disponibles pour dématérialiser une grande partie de ce process. En attendant qu'elles soient disponibles, nous comptons sur votre bienveillance afin de sécuriser nos services. Une assurance vous sera également bientôt proposée afin de couvrir la perte éventuelle des biens transportés.

Pour rappel, l'acheminement des biens qui vous sont confiés résultant exclusivement de l'accord intervenu entre vous et votre covaliseur, vous agissez sous votre seule et entière responsabilité. A ce titre, la réalisation effective du service de transport que vous proposez et accepté par votre covaliseur ne saurait entraîner de responsabilité imputable à Covalitrans, sur quelque fondement que ce soit, le service proposé par le site étant uniquement un service d'intermédiation.